

HLRNSU V6.2 1001

Pour GC/5125
chena = 8391244

Pour nous contacter

Votre centre des Finances Publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GOURDON
SGC DE GOURDON
1 RUE DES CAMELIAS

46300 GOURDON
Tél : 05 65 41 02 49
Mél : sgc.gourdon@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public :

BIC/IBAN : BDFEFRPPCCT/FR643000100246C469000000032

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SGC GOURDON
SGC DE GOURDON
1 RUE DES CAMELIAS
46300 GOURDON



3221-024928-0059-2



EARL BLEY
VALADIE
46250 POMAREDE

Vos références

Numéro d'acte : 41000801231

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé les produits dont vous êtes redevable selon les prescriptions légales.

Je vous invite à régulariser dans les meilleurs délais votre situation dont le décompte détaillé figure dans le tableau ci-dessous.

A défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Situation des sommes dont vous êtes redevable, arrêtée le 07/01/2025, en vertu de titre(s) rendu(s) exécutoire(s) par l'ordonnateur de ASA IRRIG CASSAGNES						
Référence de la créance	Date d'émission	Objet de la créance	Montant initial dû	Frais dus	Réductions et versements	Reste à payer
BC75000/EX 2024 T 81	21/11/2024	Redevance d'irrigation 2024 : Consommation d'eau 2024 (69 m3 x 0.25)	18,20	0,00	0,00	18,20
TOTAL DÙ					18,20 €	

Si vous avez déjà réglé la totalité du reste à payer ci-dessus, ne tenez pas compte de ce courrier. Si vous rencontrez des difficultés pour payer la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public,
PETIT Maryse